



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

19136-F

Distr. LIMITEE

PPD.195(SPEC.)

25 avril 1991

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Deuxième réunion sous-régionale de suivi
sur la promotion de la coopération industrielle
intra-africaine dans le cadre de la Décennie
du développement industriel de l'Afrique (IDDA) :
Propositions concernant le programme
sous-régional pour la deuxième IDDA

Kampala (Ouganda), 13-16 mars 1991*

Rapport**

* Réunion organisée par l'ONUDI, en coopération avec le Gouvernement ougandais.

** Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'ONUDI aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones et de leurs autorités ni quant aux tracés de leurs frontières ou limites. Traduction d'un document n'ayant fait l'objet d'aucune mise au point rédactionnelle.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
 <u>Chapitre</u>	
I. PARTICIPATION	1
II. OUVERTURE DE LA REUNION	1
III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX	4
IV. EVALUATION DE LA COOPERATION INDUSTRIELLE SOUS-REGIONALE ET IDENTIFICATION DES PRIORITES SOUS-REGIONALES	4
V. ELABORATION DU PROGRAMME SOUS-REGIONAL POUR LA DEUXIEME IDDA : SELECTION DES PROGRAMMES ET PROJETS PRIORITAIRES ET MODALITES DE FORMULATION ET D'EXECUTION	9
VI. RECOMMANDATIONS	13
VII. ADOPTION DU RAPPORT DE LA REUNION	15
VIII. CLOTURE DE LA REUNION	15
 <u>Annexes</u>	
1. Liste des participants	16
2. Critères pour l'identification et la sélection des projets sous-régionaux	25
3. Programme pour la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA) pour la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe	26
4. Liste de projets prioritaires	28

INTRODUCTION

1. La deuxième réunion de suivi sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA) - Propositions concernant le programme sous-régional pour la deuxième IDDA, qui s'est tenue à Kampala (Ouganda) du 13 au 16 mars 1991, a été organisée par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (CNUDI), en coopération avec le Gouvernement ougandais.

2. La réunion devait permettre à des experts de la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe d'examiner l'état d'avancement du programme révisé intégré de promotion industrielle élaboré au cours de la précédente réunion sous-régionale tenue à Harare (Zimbabwe) en 1988, et de présenter des propositions pour l'élaboration du programme sous-régional de la deuxième IDDA pour la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe.

I. PARTICIPATION

3. Ont participé à cette réunion, des experts des pays suivants : Botswana, Comores, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Seychelles, Swaziland, Zambie et Zimbabwe. Des observateurs de l'Angola et du Burundi ont également assisté à la réunion, de même que des représentants des organisations ci-après : Banque africaine de développement (BAFD), Organisation régionale africaine de normalisation (ORAN), Secrétariat du Commonwealth, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), Commission de l'océan Indien (COI), Organisation de l'unité africaine (OUA), Zone d'échanges préférentiels pour les Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ZEP), Fédération des chambres de commerce et d'industrie de la ZEP, Banque pour le commerce et le développement de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Banque mondiale. La liste des participants figure à l'annexe 1.

II. OUVERTURE DE LA REUNION

4. La réunion a été ouverte par M. E.T.S. Adriko, Ministre de l'industrie et de la technologie de l'Ouganda, qui a accueilli chaleureusement les participants au nom du Gouvernement et du peuple ougandais, et les a remerciés d'avoir fait l'honneur à son pays de venir assister à cette importante réunion et de l'avoir invité à prendre la parole. Il s'est déclaré particulièrement reconnaissant au Directeur général adjoint de l'ONUDI d'être venu assister à la réunion et a exprimé ses remerciements à l'ONUDI d'avoir organisé la réunion. Cette réunion a donné aux pays de la sous-région l'occasion d'analyser ensemble le programme sous-régional actuel et d'élaborer des stratégies industrielles communes pour la décennie à venir, afin d'utiliser de manière optimale les ressources et moyens nationaux au niveau sous-régional.

5. Le ministre a souligné que les pays en développement souffraient des crises qui perturbaient le bon fonctionnement de l'économie internationale, suscitant un sentiment de mécontentement dans le domaine des relations économiques internationales. Il a rappelé les décisions prises à la neuvième réunion de la Conférence des ministres africains de l'industrie, réaffirmant qu'il était important de réaliser des programmes de coopération industrielle au niveau sous-régional. Dans ce contexte, il a souligné qu'il fallait accorder la priorité à l'exécution de projets déjà définis et au renforcement des mécanismes de suivi et de contrôle, ainsi qu'à la négociation d'accords de coopération et à la mobilisation de ressources financières. Le Ministre a rappelé qu'il fallait allouer des ressources suffisantes pour continuer à mettre au point, à exécuter et à promouvoir les projets inscrits dans les programmes sous-régionaux de l'IDDA.

6. Le Ministre a également dressé le bilan de la situation politique et économique actuelle en Ouganda, en soulignant l'importance accordée à la stabilisation financière ainsi qu'au redressement et à la libéralisation de l'économie, et fait état des importantes réformes structurelles qui avaient été entreprises. Il a fait remarquer que l'Ouganda avait souscrit aux principes fondamentaux du Plan d'action de Lagos et aux stratégies d'industrialisation qui avaient été proposées au cours de la première Décennie du développement industriel de l'Afrique et réaffirmées au cours de la deuxième Décennie en vue de fonder et de développer des économies indépendantes, intégrées et autosuffisantes, et en vue de mettre fin à la situation actuelle de dépendance à l'égard des pays industrialisés en créant des industries motrices et en recourant davantage à des facteurs de production provenant de ressources nationales. Les mesures prises par l'Ouganda pour formuler un programme rationnel pour la deuxième IDDA ont aussi été exposées. Ces mesures s'inspirent de l'expérience de la première IDDA, tout en évitant les erreurs commises au cours de cette première Décennie et en tenant compte des conditions de vie en Ouganda, des ressources naturelles et humaines et des problèmes auxquels l'économie doit faire face.

7. Parlant au nom du Directeur général de l'ONUDI, le Directeur général adjoint a exprimé ses remerciements les plus sincères au Gouvernement et au peuple ougandais qui avaient accepté d'accueillir la réunion et réservé un accueil si chaleureux aux participants. Il a souligné que la réunion constituait une étape essentielle dans le processus complexe et délicat qu'impliquait l'élaboration d'un programme rationnel et efficace pour la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique. Il a ensuite examiné le plan de travail établi par la Conférence des ministres africains de l'industrie, à sa neuvième réunion, en vue de l'élaboration d'un programme pour la deuxième IDDA. Il a rappelé aux participants les délais fixés pour l'élaboration de ce programme, qui devrait être prêt d'ici avril 1991 pour pouvoir être examiné par un Groupe de travail d'experts gouvernementaux avant d'être présenté pour examen et approbation à la dixième réunion de la Conférence des Ministres africains de l'industrie, qui se tiendrait à Dakar (Sénégal) en juin 1991.

8. Le Directeur général adjoint de l'ONUDI a souligné que l'une des principales caractéristiques de la deuxième IDDA était d'insister sur l'importance d'assigner aux pays africains eux-mêmes l'entière responsabilité d'élaborer et d'exécuter le programme de l'IDDA. Il a également fait remarquer que, par opposition à ce qui s'était passé au cours de la première Décennie et conformément aux conclusions et recommandations de l'évaluation à

mi-parcours de la Décennie, le programme pour la deuxième Décennie devrait éviter d'avoir un caractère global et trop général et tenir compte des nouvelles réalités et des problèmes que pose l'industrialisation sur le continent africain de même que des changements dynamiques survenus sur le plan international. Dans ce contexte, la CEA et l'ONUDI avaient mis des experts nationaux et des consultants internationaux à la disposition de pays africains pour les aider à élaborer leurs programmes nationaux pour la deuxième Décennie. Les organisations sous-régionales responsables de l'élaboration de leurs propres programmes en étroite coopération avec les pays intéressés ont également participé au processus d'élaboration du programme pour la deuxième IDDA.

9. Les objectifs de la réunion, a-t-il indiqué, étaient d'adopter une série de propositions qui constitueraient la base du programme sous-régional de la deuxième Décennie pour les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, de fixer des priorités en ce qui concerne la coopération industrielle sous-régionale et d'établir des critères qui permettent de définir et de sélectionner les programmes et projets à inclure dans le programme sous-régional.

10. Les projets inscrits dans le programme proposé provenaient de sources très diverses et les critères retenus pour leur identification étaient différents, ce qui se traduisait par des ressemblances et répétitions inévitables. La réunion avait donc pour tâche d'adopter une série uniforme de critères pour les projets sous-régionaux et de classer les projets conformément à ces critères.

11. Pour terminer, le Directeur général adjoint a recommandé d'établir des mécanismes pour assurer une liaison et une coordination appropriées entre les programmes et projets des différentes organisations et de fixer des priorités qui permettent de sélectionner les projets à inclure dans le programme pour la deuxième IDDA et de garantir ainsi que le programme puisse être exécuté.

12. Prenant la parole au nom des participants, le représentant de Madagascar a exprimé sa profonde reconnaissance au Ministre de l'industrie et de la technologie pour l'accueil cordial qui avait été réservé aux participants dans ce très beau pays et pour le soutien apporté à l'organisation de cette réunion très importante. Il a également remercié le Directeur général adjoint de l'ONUDI de son allocution de bienvenue, de l'organisation de la réunion, de la qualité et du sérieux des documents, et de l'efficacité observée dans l'organisation de la réunion à tous les niveaux. Pour finir, il a exprimé ses remerciements au personnel de l'ONUDI et au bureau du PNUD à Kampala pour l'assistance accordée aux participants et par conséquent à la promotion de la coopération régionale.

13. Le représentant du Lesotho a également pris la parole au nom des participants. Il s'est fait l'écho des sentiments exprimés par le représentant de Madagascar, tout en soulignant que les installations mises à la disposition des participants ainsi que l'hospitalité du peuple ougandais leur avaient facilité leur tâche, qui était d'élaborer un programme cohérent d'industrialisation pour le continent africain dans le cadre de la deuxième IDDA.

III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

14. L'ordre du jour ci-après a été adopté à l'unanimité :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la Réunion
2. Organisation de la Réunion
 - Election du président, du vice-président et du rapporteur de la réunion
 - Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Evaluation de la coopération industrielle sous-régionale et identification des priorités sous-régionales
4. Préparation du programme sous-régional de développement industriel pour la deuxième IDDA : Sélection des programmes et projets prioritaires et modalités de formulation et d'exécution
5. Adoption du rapport de la Réunion
6. Clôture de la Réunion

15. M. George E.L. Okutu (Ouganda) a été élu Président, M. Ahmed Mohamed (Comores) Vice-Président et Mme T. Dlamini (Swaziland) Rapporteur.

IV. EVALUATION DE LA COOPERATION INDUSTRIELLE SOUS-REGIONALE ET IDENTIFICATION DES PRIORITES SOUS-REGIONALES

16. Un représentant de l'ONUDI a souligné que les participants avaient pour tâche d'adopter une série de propositions concernant le programme sous-régional pour la deuxième IDDA, qui seraient intégrées dans le projet de programme de la deuxième IDDA devant être présenté à la dixième réunion de la Conférence des Ministres africains de l'industrie. Il a présenté les documents établis par l'ONUDI à l'intention de la réunion, notamment le document CRP.1 portant sur les projets mal documentés ("Projects with insufficient information"), ainsi qu'une liste des projets sur lesquels il faudrait obtenir des renseignements complémentaires pour permettre aux participants de décider s'il convenait de les maintenir au programme.

17. Le point 3 de l'ordre du jour a été présenté par un représentant de l'ONUDI, qui a exposé brièvement le document d'information N° 1 (PPD.183(SPEC.)), et indiqué que le Secrétariat de l'ONUDI avait entrepris l'évaluation du précédent programme sous-régional d'après les renseignements obtenus par des fonctionnaires de l'ONUDI sur certains pays et certaines des organisations intergouvernementales pertinentes de la sous-région au cours de missions sur le terrain.

18. Le document d'information N° 1 comprenait également le projet de programme figurant dans le document "Vers un programme de développement industriel intégré pour la ZEP", tel qu'il avait été recommandé par les Ministres de l'industrie de la ZEP, à leur deuxième réunion, tenue à

Nairobi (Kenya) les 27 et 28 septembre 1990, et mis au point par le sous-comité chargé d'examiner le programme de développement industriel intégré à sa première Réunion, tenue à Kampala (Ouganda) du 13 au 16 mars 1991. Les programmes sous-régionaux de coopération industrielle établis par la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et par la Commission de l'océan Indien (COI) avaient été pris en considération dans les documents.

19. Les participants ont donc été appelés à réexaminer tous les projets figurant dans le document d'information N° 1 en faisant des propositions concernant le programme sous-régional pour la deuxième IDDA. Ils devraient aussi indiquer les priorités et stratégies à adopter pour l'exécution du programme et l'établissement de mécanismes visant à assurer une liaison et une coordination appropriées entre les programmes et projets des différentes organisations, de manière à pouvoir sélectionner les projets prioritaires à inscrire au programme de la deuxième IDDA et à garantir ainsi que le programme puisse être exécuté.

20. Il a été précisé que la liste actuelle de projets avait été élaborée sur la base des projets moteurs et des projets d'appui qui avaient été définis lors de la première réunion sous-régionale à Addis-Abeba en 1983 et révisés à la réunion de suivi qui s'était tenue à Harare en 1988. Compte tenu des objectifs et des stratégies fixés pour la deuxième IDDA, des progrès réalisés dans l'exécution des différents projets de coopération industrielle dans la sous-région et des différentes mesures nécessaires pour en faciliter l'exécution, on a utilisé une nouvelle classification des projets. Les projets ont par conséquent été classés comme suit : A) projets opérationnels; B) projets en cours d'exécution; C) nouveaux/anciens projets au stade de la conception. Etant donné que la liste des projets comprenait à la fois des projets moteurs ou projets d'investissement et des projets de coopération technique ou projets d'appui, les projets d'appui ont été en outre classés comme suit : renforcement des institutions (IB); formation directe (DT); appui direct (DS); activité expérimentale (E); projet pilote (P), conformément aux systèmes de classification du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

21. L'accent a également été mis sur le rôle essentiel joué par les trois grandes organisations sous-régionales, à savoir la ZEP, la SADCC et la COI. Une liste des politiques et stratégies de développement des trois organisations a révélé des analogies en ce qui concerne leur manière d'envisager la question. L'objectif commun de ces organisations était de promouvoir le développement économique dans les différents Etats Membres en facilitant la coopération mutuelle et en écartant les différents types de barrières qui les séparaient de manière à permettre la libre circulation des biens, des services, des personnes et de l'information.

22. En se basant sur l'analyse des programmes des trois organisations sous-régionales, tels qu'ils ont été présentés dans le document d'information N° 1, le représentant de l'ONUDI a mis l'accent sur des domaines d'intérêt commun de même que sur des questions communes intéressant plusieurs secteurs et sur certains sous-secteurs industriels. Pour terminer, il a donné des renseignements sur les principaux obstacles rencontrés dans l'exécution du premier programme sous-régional de l'IDDA et rappelé les questions clés sur lesquelles les participants étaient invités à concentrer leur attention.

Examen du document d'information N° 1 PPD.183(SPEC.)

23. Les participants ont convenu d'examiner le document paragraphe par paragraphe. Cet examen a donné lieu aux commentaires et aux changements proposés ci-après en ce qui concerne les paragraphes 1 à 123 :

Paragraphe 4, ligne 4

24. Le représentant du PNUD a déclaré que la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, telle qu'elle était définie par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), comprenait l'Angola et que, par conséquent, il fallait faire figurer l'Angola dans le programme sous-régional de la deuxième IDDA pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe.

Paragraphe 7, ligne 6

25. En examinant les différentes mesures nécessaires en ce qui concerne les projets prioritaires, les participants ont admis qu'en mettant au point le programme sous-régional de l'IDDA, il faudrait insister sur les activités de promotion des investissements en ce qui concerne les projets qui en étaient à un stade avancé, en tirant pleinement parti des moyens de promotion des investissements et de l'expérience de l'ONUDI, du Centre ACP/CEE pour le développement industriel (CDI) et d'organismes nationaux de promotion des investissements. Il fallait dûment tenir compte de l'importance à accorder au secteur privé; il a donc été proposé d'établir une liste distincte de projets d'investissement à présenter à d'éventuels investisseurs.

Paragraphe 9, ligne 8

26. Il a été convenu de chercher à améliorer la coordination et l'harmonisation entre les programmes et projets industriels nationaux et sous-régionaux.

Paragraphe 16

27. Les participants ont longuement discuté de la formulation du paragraphe. Des propositions ont été présentées par Madagascar, la Zambie et le Secrétariat de la ZEP, et le texte révisé ci-après a été adopté :

"Afin d'éviter certains inconvénients décelés au cours de la première IDDA en ce qui concerne l'identification, la formulation, l'élaboration, la promotion et l'exécution des projets, l'élément essentiel de l'idée retenue est que c'est aux pays africains et à leurs organisations intergouvernementales qu'incombe le rôle principal dans l'identification et l'exécution des projets. Le rôle des organisations régionales et internationales consiste à apporter une coopération et à fournir une assistance et un appui dans les phases de promotion et d'exécution, de même qu'au cours d'autres phases du projet, et à entreprendre notamment les activités suivantes :

a) Contribuer à l'identification et à la formulation de projets sous-régionaux;

b) Contribuer à l'exécution d'études de faisabilité;

c) Contribuer à la mobilisation des capitaux nécessaires à l'exécution du projet auprès de pays donateurs (par exemple par l'intermédiaire du Fonds de développement industriel, de fonds d'affectation spéciale, d'institutions financières internationales, etc.). Les pays membres devraient être informés chaque année du montant des capitaux ainsi obtenus."

Tableau I Afrique de l'Est et Afrique australe : indicateurs de base

28. Djibouti

Le représentant de Djibouti a proposé les changements suivants :

Population : Remplacer "0,4" par "0,45" d/

PNB par habitant : Remplacer "1 010" par "475" d/

VAM/PIB : Remplacer "5,6" par "8-9" d/

Dettes extérieures : Remplacer "273" par "280,3" d/

Source : d/ Données fournies par les experts gouvernementaux à la deuxième Réunion sous-régionale de suivi sur la promotion de la coopération industrielle intra-africaine dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique, Kampala (Ouganda), 13-16 mars 1991.

Ouganda : Les données devraient être rassemblées et insérées dans le tableau.

Total : Les données devraient être révisées.

Paragraphe 30

29. Ce paragraphe devrait être le paragraphe 29 et les paragraphes suivants devraient être renumérotés en conséquence.

Paragraphe 33, ligne 34 d)

30. L'un des participants a contesté l'emploi de l'expression "interdire la création d'industries nationales". Tout en signalant qu'il n'entraîne pas dans les attributions de la réunion de modifier le libellé du projet de traité portant création de la Communauté économique africaine, le Président a admis que le rapport de la Réunion devrait faire état de cette objection.

31. Tableau VI : Projets d'appui industriel de la ZEP (1990)

15. ENV/04 : Djibouti s'est déclaré intéressé et disposé à accueillir l'installation prévue.

22. CHEM/06 : Djibouti a manifesté son intérêt pour la création d'un centre de ce genre dans le pays en raison de son expérience dans ce domaine.

32. Au cours de l'examen des paragraphes 41 à 82, concernant les programmes de coopération industrielle des principales organisations sous-régionales, les représentants de la ZEP et de la COI ont présenté leurs programmes respectifs.

33. Le représentant de la ZEP a présenté les conclusions de la première réunion du sous-comité sur le programme de développement industriel intégré ainsi que la version finale du document intitulé "Vers un programme de développement industriel intégré pour la ZEP".

34. Le représentant de la ZEP a souligné brièvement les principales questions examinées dans le document de la ZEP portant essentiellement sur le programme de la ZEP pour la Décennie, à savoir l'objectif d'un programme de développement industriel intégré pour la ZEP; les éléments de base des programmes industriels de la ZEP; les priorités fixées en matière de développement industriel dans la sous-région en fonction des structures industrielles, des plans de développement et des priorités des différents Etats faisant partie de la ZEP. Il a également rappelé les principales conclusions auxquelles était parvenu le Sous-Comité de la ZEP au sujet des problèmes et perspectives de développement industriel des sous-secteurs clefs et les branches de production industrielle au niveau de la ZEP, de même qu'au sujet des thèmes intéressant plusieurs secteurs et de leurs relations avec le développement industriel. Les participants ont convenu que ce document devrait être utilisé comme élément d'information dans l'élaboration du programme sous-régional pour la deuxième IDDA.

35. Le représentant de la Commission de l'océan Indien a remercié le Secrétariat de l'ONUDI d'avoir donné un résumé de son programme aux paragraphes 41 à 52 du Document d'information N° 1. Il a repris, en le développant, ce résumé dont voici l'essentiel :

- Création d'un Comité de coopération industrielle régionale (CCIR) au sein de la COI;
- Création de sous-comités chargés des questions suivantes : coopération dans le domaine du raffinage du pétrole, élaboration et exécution d'un projet régional de cimenterie, et normalisation et contrôle de la qualité;
- Mise au point finale d'un projet concernant l'amélioration de la qualité des produits des îles de l'océan Indien;
- Echange d'informations entre les membres du CCIR;
- Etudes industrielles effectuées dans la sous-région de la COI avec l'appui du PNUD;
- Inscription d'un certain nombre de propositions de projets sous-régionaux retenus dans le rapport de mission de fonctionnaires de l'ONUDI daté de décembre 1990, au programme sous-régional pour la deuxième IDDA.

36. Le représentant de la COI a en outre demandé de considérer la liste des projets émanant de la Réunion sous-régionale comme indicative, cette liste pouvant être périodiquement révisée et mise à jour. Il a rappelé que, d'après le principe adopté par la COI, la responsabilité de lancer et de suivre chaque

projet sous-régional était confiée à un seul pays et proposé que ce principe soit aussi adopté dans le cas du programme pour la deuxième IDDA, en vue de parvenir à de meilleurs résultats en ce qui concerne l'application de ce programme.

37. Les propositions faites par l'ONUDI dans le Document d'information N° 1 au sujet des critères retenus pour l'identification et la sélection des projets sous-régionaux ont été officiellement adoptées par les participants. Les représentants de la ZEP et de la COI ont indiqué qu'ils pouvaient accepter l'approche proposée pour la sélection de programmes et de projets prioritaires. Ces critères figurent dans le présent rapport, à l'annexe 2.

V. ELABORATION DU PROGRAMME SOUS-REGIONAL POUR LA DEUXIEME IDDA :
SELECTION DES PROGRAMMES ET PROJETS PRIORITAIRES ET
MODALITES DE FORMULATION ET D'EXECUTION

38. Le responsable du Groupe de coordination pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique a informé les participants des travaux en cours pour l'élaboration de l'avant-projet de programme pour la deuxième IDDA. Il a souligné l'importance des nouvelles approches appliquées dans l'élaboration du programme pour la deuxième IDDA, ce qui a été mis en évidence dans le document PPD.161 "Cadre et principes directeurs", et en particulier de l'approche-programme. Il a fait remarquer que le programme pour la deuxième IDDA devrait permettre de lancer un ensemble intégré de projets moteurs et de projets d'appui mis au point selon cette approche. Il a exposé le calendrier prévu pour l'élaboration d'un programme pour la deuxième IDDA, tel qu'il a été établi par la Conférence des ministres africains de l'industrie, à sa neuvième réunion, et a informé les participants des décisions adoptées par les ministres membres du bureau de ladite Conférence à sa deuxième réunion, qui s'est tenue à Harare (Zimbabwe) les 7 et 8 mars 1991 pour accélérer l'élaboration de l'avant-projet de programme. Cet avant-projet devait être prêt pour être présenté à une réunion du Groupe de travail d'experts gouvernementaux prévue du 29 avril au 3 mai 1991 à Addis-Abeba, pour être ensuite présenté à la Conférence des ministres africains de l'industrie, à sa dixième réunion, qui devait se tenir à Dakar (Sénégal) du 10 au 12 juin 1991. Les représentants de l'OUA et de la CEA ont fourni des renseignements complémentaires à ce sujet.

39. Le responsable du Groupe de coordination pour l'IDDA a également présenté, pour examen, un avant-projet du programme sous-régional de la deuxième IDDA pour la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe. La proposition a été longuement examinée et la version définitive, qui a été adoptée, figure à l'annexe 3. Il a été convenu qu'une fois adopté, cet avant-projet devrait être utilisé pour l'élaboration du programme sous-régional de la deuxième IDDA pour cette sous-région.

40. Au cours de l'examen du Document d'information N° 1, les modifications qu'il était proposé d'apporter aux paragraphes 124 à 150, dans les chapitres II et III, ont été adoptées comme suit :

Paragraphe 122, ligne 16

41. Il a été recommandé d'inclure d'autres institutions de financement.

Paragraphe 135, d) - vii)

42. Ajouter "homologation et métrologie" après "contrôle de la qualité".

Paragraphe 145, ligne 6

43. Remplacer "l'ONUDI pourrait intensifier son action" par "l'ONUDI fournira une assistance".

Page 64, sous-titre : Supprimer le terme "potentiel".

Paragraphe 148, avant-dernière ligne de l'alinéa b)

44. Ajouter "l'homologation et la métrologie" après "le contrôle de la qualité".

Paragraphe 149

45. Il a été recommandé que l'ONUDI, en coopération avec la CEA et les organisations sous-régionales intéressées, organise des réunions sous-régionales tous les deux ans.

46. En conclusion, les participants ont adopté le Document d'information N° 1 "Programme révisé intégré de promotion industrielle pour la sous-région d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe : Propositions concernant le programme sous-régional pour la deuxième IDDA" (PPD.183(SPEC.)), en demandant au Secrétariat de l'ONUDI d'incorporer les modifications apportées au cours de la discussion.

47. La réunion a décidé de nommer un sous-comité pour sélectionner les projets hautement prioritaires. Le sous-comité était composé du Botswana, de Djibouti, de Madagascar, du Mozambique et de la République-Unie de Tanzanie, et bénéficiait de l'assistance de la CEA, de la COI, de la ZEP et de l'ONUDI. Le représentant de Madagascar a assumé le rôle de Président, et le Secrétariat de l'ONUDI celui de Rapporteur. Le sous-comité avait pour tâche de vérifier les projets quant à leur complétude, leur conformité avec les critères adoptés et leur cohérence.

48. Au cours de la première séance du sous-comité, l'un des représentants a exprimé des doutes au sujet de la possibilité de sélectionner des projets avant que les détails du programme n'aient été mis au point. Il a été précisé que la documentation établie à l'intention de la présente réunion s'insérerait dans le processus de mise au point du programme et que ce processus devrait se poursuivre. Etablir une liste de projets n'empêcherait pas de la compléter ultérieurement.

49. Le sous-comité a examiné des critères complémentaires, autres que ceux qui avaient déjà été adoptés en séance plénière, pour déterminer le caractère régional d'un projet. On s'est référé au document PPD.161 "Cadre et principes directeurs", et à la distinction faite entre les projets de consolidation, de développement industriel ou d'appui et les programmes spéciaux pour les pays les moins avancés (PMA). On a estimé que l'on pourrait en outre établir une liste récapitulative des secteurs prioritaires, qui serait basée sur les priorités des organisations sous-régionales, telles qu'elles avaient été esquissées dans le Document d'information N° 1.

50. Cependant, le sous-comité a constaté qu'il n'était pas en mesure, dans les conditions actuelles, d'entreprendre un examen détaillé et sérieux des projets et de s'acquitter de cette tâche, telle qu'elle a été exposée brièvement au paragraphe 49 ci-dessus, ce qui s'explique essentiellement par le grand nombre de projets, le peu de temps disponible et l'absence de l'une des organisations sous-régionales (SADCC) à la réunion. Le sous-comité a donc proposé que cette tâche soit confiée à une réunion spéciale des Secrétariats de la CEA, de la COI, de la ZEP, de la SADCC et de l'ONUDI.

51. Cette proposition n'a pas été acceptée en séance plénière. Le sous-comité a reçu de nouvelles instructions et a été prié de se réunir à nouveau pour mener à bien la tâche difficile qu'impliquaient le tri et le classement des projets. Il a été prié d'appliquer strictement à cette fin les critères pour l'identification et la sélection des projets sous-régionaux déjà adoptés par la réunion (annexe 2) et de ne retenir que les projets qui répondaient à ces critères. En outre, le sous-comité a été chargé de ne retenir que les projets moteurs pour lesquels une étude de faisabilité avait été achevée, tout en ayant la faculté de retenir aussi les projets qui n'avaient fait l'objet que d'une étude de pré-faisabilité, de même que les projets d'appui en rapport avec ces projets moteurs.

52. Le Secrétariat de l'ONUDI a ensuite été prié d'établir une liste complète et détaillée des projets, indiquant brièvement dans quelle mesure ils répondaient aux critères adoptés et en y ajoutant les propositions présentées par les représentants du Burundi, de Djibouti, du Lesotho, du Mozambique, de l'Ouganda et de la Zambie ainsi que les renseignements complémentaires sur les projets parrainés par l'Ethiopie. Cette liste a été présentée au sous-comité.

53. Après avoir terminé ses travaux, le sous-comité a fait savoir en séance plénière qu'il avait examiné tous les projets figurant sur la liste complète et détaillée et qu'il avait établi, comme on le lui avait demandé, une liste des projets moteurs et des projets d'appui hautement prioritaires. On trouvera à l'annexe 4 une liste des projets sélectionnés.

54. Le sous-comité a souligné que la liste des projets hautement prioritaires retenus n'avait qu'une valeur indicative qui permettrait, pour commencer, d'établir une liste de projets à exécuter dans le cadre du programme sous-régional pour la deuxième IDDA. Les projets qui n'avaient pas été retenus comme hautement prioritaires dans le programme sous-régional pour la Deuxième IDDA pourraient encore être inclus dans les programmes nationaux pour la Décennie ou dans les programmes de travail d'organisations sous-régionales. Pour ce qui est des projets qui n'avaient pas été retenus parce qu'aucune étude de faisabilité n'avait été effectuée, il faudrait s'efforcer d'entreprendre les études de faisabilité nécessaires pour pouvoir ajouter ces projets à la liste.

55. En outre, au fur et à mesure que le processus de suivi et d'examen se poursuivrait, à intervalles réguliers, tout au long de la Décennie, d'autres projets pourraient être inclus dans le programme à une date ultérieure s'ils répondaient aux critères adoptés. Lors de la mise au point de ces projets, il était important de suivre l'approche-programme envisagée de manière à obtenir un ensemble intégré de projets moteurs (investissements) et de projets d'appui (coopération technique) interdépendants, qui soient tous orientés vers la réalisation des objectifs de la deuxième IDDA.

56. Au cours de l'examen des projets, il a été souligné qu'une étude de faisabilité concernant la création d'un centre de technologie textile à Maurice était en cours d'exécution. Du fait que ce centre ne satisferait pas seulement les besoins nationaux mais pourrait aussi jouer un rôle à l'échelle sous-régionale en répondant aux besoins d'autres pays de la sous-région, on a cherché à connaître l'avis des participants pour savoir si le projet devrait être considéré comme un projet national ou comme un projet sous-régional. Il a été demandé à la réunion de prendre une décision à ce stade pour qu'il soit plus facile de planifier convenablement le projet et d'en déterminer en particulier l'importance. Les participants ont fait remarquer que ce projet en était au stade de la conception. Il a donc été proposé que, pour éviter tout chevauchement avec tout autre projet parallèle dans la sous-région, il faudrait, dans une première phase, continuer à mettre au point ce projet à l'échelle nationale. Ce projet pourrait toutefois devenir un projet sous-régional en fonction de l'importance qu'il prendrait et des possibilités réelles qu'il offrirait, et en fonction des besoins de la sous-région.

57. Il a été souligné au cours de la discussion que la liste ne comprenait que des projets sous-régionaux, tels qu'ils avaient été définis d'après les critères adoptés. Cette sélection n'impliquait aucun jugement négatif quant aux projets nationaux qui ne figuraient pas sur la liste, étant donné que le développement industriel de la sous-région, et par conséquent le succès de la deuxième IDDA, dépendaient aussi en grande mesure du développement industriel réalisé dans chacun des pays de la sous-région.

58. Dans ses interventions, le représentant de la Banque africaine de développement (BAfD) a fait remarquer que le programme de la deuxième IDDA devrait passer des résolutions à l'action. Il a également souligné que l'identification et la sélection des projets devraient être basées sur des critères économiques rationnels. Il faudrait accorder la priorité à des projets pour lesquels une étude de faisabilité avait été effectuée. Les projets sélectionnés devraient ensuite être classés selon les dépenses d'investissement qu'ils impliquaient et divisés en trois groupes : petits, moyens et grands, avant d'être présentés pour financement à une institution financière. Dans le cas d'un projet pour lequel il n'y aurait qu'une étude de pré-faisabilité, il a été proposé d'envisager la possibilité de recourir aux moyens de financement qu'offrait la BAfD pour l'élaboration d'études de faisabilité.

59. Le représentant de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a précisé au cours de la réunion que le problème crucial du programme de l'IDDA était de le mettre en oeuvre. A cet égard, il a souligné que le rôle clef devrait être assumé par les gouvernements africains, avec l'aide des organisations intergouvernementales. Pour faciliter l'exécution du programme sous-régional, il faudrait concevoir des mécanismes appropriés de coordination.

60. Tout en apportant sa contribution tout au long des débats, le représentant du PNUD a insisté sur l'importance à accorder à l'approche-programme de préférence à l'approche-projet. Il a également apporté une contribution importante à la discussion relative au financement du programme sous-régional. Il a été proposé que les projets soient élaborés avec soin avant d'être présentés à une institution financière.

61. A la suite du débat, les participants ont adopté les listes de projets figurant à l'annexe 4.

VI. RECOMMANDATIONS

62. La réunion a adopté les recommandations suivantes :

- i) Les pays africains et les organisations sous-régionales devraient assumer, avec l'aide d'organisations régionales et internationales, l'entière responsabilité de l'identification et de l'exécution des projets figurant dans le programme sous-régional;
- ii) Les pays africains devraient coordonner et harmoniser leurs programmes nationaux pour la deuxième IDDA avec les programmes sous-régionaux, notamment pour ce qui est de la présentation de projets sous-régionaux à des institutions régionales de financement du développement et à d'autres sources de financement;
- iii) Les organisations sous-régionales devraient coordonner et harmoniser leurs programmes respectifs de développement industriel;
- iv) L'importance de la promotion des investissements devrait être reconnue comme un élément essentiel de l'appui et de l'assistance fournis par l'ONUDI et par d'autres organisations internationales pour l'exécution du programme sous-régional;
- v) Il faudrait insister sur le rôle du secteur privé dans l'exécution du programme sous-régional et prendre des mesures pour encourager la participation d'organisations telles que les chambres de commerce et d'industrie, les associations de fabricants, les organisations de promotion des exportations et les organes de promotion des investissements;
- vi) Il faudrait accorder une importance particulière à la mobilisation de ressources financières, notamment au financement du secteur des petites et moyennes entreprises, dans l'exécution des programmes sous-régionaux. Il faudrait en particulier renforcer le rôle des organisations régionales et internationales en ce qui concerne la mobilisation de capitaux destinés à l'exécution de projets dépassant le niveau des études de faisabilité;
- vii) Les pays africains et les organisations sous-régionales devraient à l'avenir accorder une importance particulière à l'application de l'approche-programme dans l'élaboration et l'exécution du programme sous-régional et dans le cadre de l'appui et de l'assistance fournis par l'ONUDI et d'autres organisations internationales au programme;
- viii) Dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution du programme sous-régional, il faudrait à l'avenir reconnaître et valoriser le rôle important que jouent les femmes dans le développement.

63. Le participant du Burundi a proposé que le Rwanda et le Burundi participent au programme sous-régional de la deuxième IDDA pour la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, de même qu'au programme prévu pour la sous-région de l'Afrique centrale. S'il est vrai qu'aucune objection de principe n'ait été exprimée à l'encontre de la recommandation, il a toutefois été signalé que dans le cas du Rwanda, qui n'était pas représenté à

la réunion, cette recommandation ne pourrait être formulée que si le Rwanda l'approuvait. Il a donc été proposé que la CEA se mette en contact avec le Gouvernement rwandais à ce sujet.

- ix) Dans le cadre de l'industrialisation, il faudrait accorder l'attention voulue à la protection et à l'amélioration de la qualité de l'environnement dans le programme sous-régional;
- x) Des programmes spéciaux pour les PMA devraient jouer à l'avenir un rôle de premier plan dans l'élaboration et l'exécution du programme sous-régional;
- xi) Il faudrait accorder l'attention voulue aux relations inter et intrasectorielles dans le programme sous régional;
- xii) Il faudrait faire ressortir l'importance des mesures complémentaires de suivi et d'évaluation périodiques, notamment l'importance d'organiser tous les deux ans des réunions sous-régionales auxquelles participent pleinement les organisations sous-régionales, régionales et internationales intéressées;
- xiii) En ce qui concerne l'identification et la sélection de projets dans le cadre du processus continu de révision et d'élaboration du programme sous-régional, il faudrait appliquer les critères figurant au paragraphe 121 du document d'information N° 1 et reproduits à l'annexe 2 du présent rapport;
- xiv) L'avant-projet est reproduit à l'annexe 3. Le programme sous-régional devant être établi par la CEA devrait être basé sur l'avant-projet figurant à l'annexe 3 du présent rapport et sur le document PPD.183(SPEC.) intitulé "Programme révisé intégré de promotion industrielle pour la sous-région d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe - Propositions concernant le programme sous-régional pour la deuxième IDDA", tel qu'il a été modifié et adopté par la réunion;
- xv) Ce sont les sous-secteurs industriels prioritaires ci-après qui devraient constituer la base du programme sous-régional :
 - a) Agro-industries, y compris textiles, cuir et produits en cuir, sylviculture et autres produits agricoles;
 - b) Industries métallurgiques;
 - c) Industries mécaniques;
 - d) Industries chimiques;
 - e) Matériaux de construction, notamment produits minéraux non métalliques;
- xvi) Les services d'appui industriel ci-après devraient revêtir une importance particulière dans le programme sous-régional :

- a) Mise en valeur des ressources humaines;
- b) Recherche-développement;
- c) Transfert et adaptation des techniques;
- d) Réhabilitation;
- e) Infrastructure matérielle et institutionnelle;
- f) Transports, communications et énergie;
- g) Normalisation, contrôle de la qualité, homologation et métrologie;
- h) Appui à la petite et moyenne industrie.

64. Il a été recommandé que la CEA invite les organisations intergouvernementales à assister en tant qu'observateurs à la réunion du Groupe de travail d'experts gouvernementaux prévue pour avril/mai 1991.

65. La CEA a été priée de se mettre en contact avec la SADCC et de lui fournir des informations complètes sur les travaux et les résultats de la réunion.

VII. ADOPTION DU RAPPORT DE LA REUNION

66. La Réunion a adopté à l'unanimité le présent rapport, y compris les annexes.

VIII. CLOTURE DE LA REUNION

67. Monsieur A.A. Kiiza Kabango, Vice-Ministre de l'industrie et de la technologie de l'Ouganda, s'est adressé aux participants en les remerciant du sérieux et de la motivation avec lesquels ils s'étaient acquittés des tâches qui leur avaient été confiées. Il s'est déclaré satisfait des recommandations adoptées par la Réunion et certain que les résultats obtenus constitueraient la base nécessaire au succès du programme sous-régional pour la deuxième IDDA. Il a également remercié l'ONUDI d'avoir choisi l'Ouganda comme lieu de réunion et exprimé l'espoir que les participants y reviennent à l'avenir pour profiter de l'hospitalité de son pays.

68. Prenant la parole au nom des participants, le représentant de Maurice a remercié le Vice-Ministre et le Gouvernement ougandais d'avoir accueilli la Réunion et a exprimé les remerciements des participants au Président, au Vice-Président et au Rapporteur pour la manière efficace dont ils avaient dirigé les débats et aux organisateurs de la Réunion pour leur excellent travail.

69. Le Vice-Ministre a prononcé la clôture de la Réunion le 15 mars 1991 à 19 heures.

Annex 1/Annexe 1

LIST OF PARTICIPANTS/LISTE DES PARTICIPANTS

EXPERTS :

BOTSWANA
Mr. Dihelang TSHEKO
Assistant Director of Industrial Affairs
Ministry of Commerce and Industry
Post Bag 0014
Gaborone
Botswana

COMOROS/COMORES
M. Ahmed MOHAMED
Directeur - Industrie
Ministère de l'industrie
B.P. 41
Moroni
Comoros

DJIBOUTI
M. Ali SOUBANEH FARAH
Directeur - Planification
Premier Ministre
Chargé du Plan et de l'aménagement
du territoire
B.P. 2535
Djibouti
Djibouti

M. Farah ALI AINAN
Chef de département
Ministère de l'industrie
B.P. 175
Djibouti
Djibouti

ETHIOPIA/ETHIOPIE
Mr. Assefa DEMISSACHEW
Head, Planning and Programming
Ministry of Industry
P.O. Box 704
Addis Ababa
Ethiopia

KENYA
Mr. J.P.G. TUAMWARI
Senior Planning Officer
Ministry of Industry
P.O. Box 30418
Nairobi
Kenya

LESOTHO
Mr. Benjamin SEBATANE
Deputy Principal Secretary
Ministry of Trade and Industry
Maseru
Lesotho

LESOTHO (suite)

Mrs. Eunice T. KOLOSOA
Senior Industrial Development Officer
Lesotho Government
P.O. Box 747
Maseru
Lesotho

MADAGASCAR

M. Wilson RAKOTOARIVELO
Directeur de l'industrie
Ministère de l'industrie, de l'énergie
et des mines
B.P. 527
Antananarivo
Madagascar

MALAWI

Mr. Andrew L. BANDA
Acting Principal Industrial Development
Officer
Ministry of Trade, Industry and Tourism
P.O. Box 30366
Lilongwe 3
Malawi

MAURITIUS/MAURICE

Mr Premduth AUBEELUCK
Principal Industrial Development Officer
Ministry of Industry and Industrial
Technology
Port Louis
Mauritius

MOZAMBIQUE

Mr. Teofilo M. CHICOGO-SENZANI
Director of Metallurgical and Mechanical
Industries Sector
Box 2251
Maputo
Mozambique

Mrs. Mariano CARIMO
National Director
Ministry of Industry and Energy
Caixa Postal 2983
Maputo
Mozambique

SEYCHELLES

Mr. Marc P.R. SINGLET
Senior Economist
Department of Industry
Président's Office
P.O. Box 648
Bel Eau
Seychelles

SWAZILAND

Dr. T.A. DLAMINI
Senior Planning Officer
Ministry of Commerce, Industry and Tourism
Mbabane
Swaziland

TANZANIA/TANZANIE

Mr Augustine CHILLUMANGA
Senior Industrial Economist
Ministry of Industries and Trade
Dar-es-Salaam
Tanzania

UGANDA/UGANDA

Hon. Dr. E.T.S. ADRIKO
Minister of Industry and Technology
P.O. Box 7125
Kampala
Uganda

Mr. George E.L. OKUTO
Permanent Secretary
Ministry of Industry and Technology
P.O. Box 7125
Kampala
Uganda

Mr. Thaddeus ACERE
Delegate
Ministry of Environment Protection
P.O. Box 9629
Kampala
Uganda

Mr. Noel BISAMAZA
Acting Director
President's Office
P.O. Box 7168
Kampala
Uganda

M. Robert BITAROHU
Senior Economist (PTA Desk Officer)
Directorate of Economic Affairs
P.O. Box 2415
Kampala
Uganda

Dr. Kareko GATERE
Director of Planning and Development
East African Development Bank
P.O. Box 7128
Kampala
Uganda

Mr. Joseph KAHIGWA
PTA Desk
Ministry of Foreign and Regional Affairs
P.O. Box 7048
Kampala
Uganda

M. Stephen KASHAIJA
Economic Council
President's Office
P.O. Box 70672
Kampala
Uganda

UGANDA/UGANDA (suite)

Mrs. Jane MAMBULE
Principal Industrial Officer
Ministry of Industry and Technology
P.O. Box 7125
Kampala
Uganda

Mr. Japhes MUKIIBI-BIIMBWA
Projects Co-ordinator
Uganda Small-Scale Industries Association
P.O. Box 6066
Kampala
Uganda

Mrs. Elizabeth MUKIIBI
Organizer
Ministry of Industry and Technology
P.O. Box 7125
Kampala
Uganda

Mr. Daniel MUSANJE
Uganda Development Bank
P.O. Box 7210
Kampala
Uganda

Mr Frederick MUWONGE
Chief Economist
Ministry of Industry and Technology
P.O. Box 7125
Kampala
Uganda

Mrs. Mary L. NANNONO
Principal Assistant Secretary
Ministry of Industry and Technology
P.O. Box 7125
Kampala
Uganda

Mr. Addy NYERWANIRE
PTA Co-ordinator
Ministry of Foreign and Regional Affairs
P.O. Box 7048
Kampala
Uganda

Mr. Tinako RWAKISETA
Consultant
PTA Secretariat
P.O. Box 7042
Kampala
Uganda

UGANDA/UGANDA (suite)

Mr. Washington I. TUHURWIRE
Senior Industrial Officer
Ministry of Industry and Technology
P.O. Box 7125
Kampala
Uganda

Mr Happy James TUMWEBAZE
Principal Economist
Ministry of Planning
P.O. Box 7086
Kampala
Uganda

ZAMBIA/ZAMBIE

Mr. Daniel MAUZU
Economist
Ministry of Commerce and Industry
Box 31968
Lusaka
Zambie

ZIMBABWE

Mr. Timothy KANYOWA
Assistant Secretary
Ministry of Industry and Commerce
Box 8434
Causeway, Harare
Zimbabwe

INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES :

SECRETARIAT DU COMMONWEALTH

M. Olugbenro AJAYI
Conseiller (Promotion de l'industrie)
Fonds du Commonwealth pour
la coopération technique
Marlborough House
Pall Mall
Londres SW1Y 5HX
Royaume-Uni

ECA/CEA

M. Patrick BUGEMBE
Chef du Service des politiques et de
la planification industrielles
Commission économique pour l'Afrique
B.P. 3005
Addis-Abeba
Ethiopie

M. Kayondo SENDI
Economiste
Commission économique pour l'Afrique
B.P. 3005
Addis-Abeba
Ethiopie

ECA/CEA (suite)

M. Berhanu DINKA
Consultant
Commission économique pour l'Afrique
B.P. 3005
Addis-Abeba
Ethiopie

IOC/COI

M. René RAZAKANDISA
Président intérimaire du CCIR
Commission de l'océan Indien
Ministère de l'industrie
B.P. 527
Antananarivo 101
Madagascar

OAU/OUA

M. Libère BUZINGO
Chef du Service de l'industrie et de
la politique d'industrialisation
Organisation de l'unité africaine
B.P. 3243
Addis-Abeba
Ethiopie

PTA/ZEP

M. J.E.O. MWENCHA
Directeur de l'industrie et de l'énergie
Zone d'échanges préférentiels pour
les Etats de l'Afrique de l'Est et
de l'Afrique australe
B.P. 30051
Lusaka
Zambie

M. Alemayehu MAKONNEN
Conseiller technique en chef
Zone d'échanges préférentiels pour
les Etats de l'Afrique de l'Est et
de l'Afrique australe
B.P. 30051
Lusaka
Zambie

M. Maurice THORNE
Economiste, spécialiste de l'industrie
Zone d'échanges préférentiels pour
les Etats de l'Afrique de l'Est et
de l'Afrique australe
B.P. 30051
Lusaka
Zambie

M. Charles SUNGANI
Ingénieur, spécialiste de l'industrie
Zone d'échanges préférentiels pour
les Etats de l'Afrique de l'Est et
de l'Afrique australe
B.P. 30051
Lusaka
Zambie

UNDP/PNUD

Dr. Martyn NGWENYA
Administrateur (hors classe) du
Programme régional pour l'Afrique
de l'Est et l'Afrique australe
Bureau du PNUD en Zambie
B.P. 31966
Lusaka
Zambie

UNIDO/ONUDI (SECRETARIAT)

M. Louis C. ALEXANDRENNE
Directeur général adjoint aux relations
extérieures, à l'information et aux
services des langues et de la
documentation

M. Mundeke KAPEPULA
Coordonnateur
Groupe de coordination pour le Décennie
du développement industriel de l'Afrique
Division des programmes par région
et domaine
Département de l'élaboration des
programmes et des projets

M. Eoin GAHAN
Spécialiste du développement industriel
Service des études par région et par pays
Département de l'élaboration des
programmes et des projets

M. William HOLADAY
Spécialiste du développement industriel
Groupe de coordination pour la Décennie
du développement industriel de l'Afrique
Division des programmes par région
et domaine
Département de l'élaboration des
programmes et des projets

M. Gerardo PATACCONI
Spécialiste adjoint du développement
industriel
Groupe de coordination pour la Décennie
du développement industriel de l'Afrique
Division des programmes par région
et domaine
Département de l'élaboration des
programmes et des projets

M. Bjarne LARSEN
Administrateur de programmes de l'ONUDI
Bureau du PNUD en Ouganda
B.P. 7184
Kampala
Ouganda

OBSERVERS/OBSERVATEURS

PAYS :

ANGOLA

Mrs. Bernarda ANAPAZ
National Director of Industrial Development
Luanda
Angola

BURUNDI

M. Didace NZOMAMBONA
Conseiller au Ministère du commerce
B.P. 492
Bujumbura
Burundi

INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

ADB/BAD

M. El Sadig M. MUSA
Chef de la Division de l'élaboration
des politiques,
Département de l'infrastructure, de
l'industrie et des institutions
financières
Banque africaine de développement
B.P. V 316
Abidjan
Côte d'Ivoire

ARSO/ORAN

M. Zawdu FELLEKE
Secrétaire général
Organisation régionale africaine
de normalisation (ORAN)
B.P. 59043
Nairobi
Kenya

BANQUE POUR LE COMMERCE ET LE
DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE DE
L'EST ET DE L'AFRIQUE AUSTRALE

M. Webster MASVIKWA
Directeur des Finances
Banque de la ZEP
B.P. 1750
Bujumbura
Burundi

FEDERATION DES CHAMBRES DE
COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE LA ZEP

M. J.J. M'PARURI
Conseiller régional
Fédération des Chambres de commerce
et d'industrie de la ZEP
B.P. 30051
Lusaka
Zambie

BANQUE MONDIALE

M. M. ABLO
Economiste résident
Banque mondiale
Kampala
Ouganda

M. S. CHOI
Représentant résident
Banque mondiale
Kampala
Ouganda

Annexe 2

Critères pour l'identification et la sélection des projets sous-régionaux

1. Dans tous les cas :

Le projet :

a) Concerne un sous-secteur industriel ou un secteur d'appui retenu comme prioritaire par une ou plusieurs organisations sous-régionales;

b) Présente un caractère sous-régional, c'est-à-dire qu'il exige la participation de deux ou plusieurs pays de la région et qu'il profitera également à plusieurs pays;

c) Est présenté par un ou plusieurs parrains clairement identifiés.

2. En ce qui concerne les projets moteurs :

Le projet appartient à une ou plusieurs des catégories ci-après :

C (I) Projet prévoyant une participation multinationale au capital social (par exemple, coentreprise), c'est-à-dire demandant un investissement (public ou privé) de plus d'un pays de la sous-région;

C (II) Projet comportant des apports multinationaux, c'est-à-dire ayant besoin d'apports en provenance d'un pays de la sous-région autre que celui assurant la production;

C (III) Projet créant un marché multinational, c'est-à-dire bénéficiant à d'autres pays de la sous-région parce que la production et la commercialisation dans la sous-région concernée leur permet de réduire leur dépendance à l'égard de l'étranger, d'améliorer leur balance des paiements, etc.

3. En ce qui concerne les projets d'appui (assistance technique)

Le projet appartient à une des catégories suivantes :

S (I) Renforcement des institutions : le projet permet de créer ou de renforcer les moyens d'institutions nationales ou sous-régionales à l'appui du développement industriel sous-régional;

S (II) Appui direct : le projet fournit un appui direct à une ou plusieurs entreprises potentielles ou déjà existantes, par exemple, en préparant une étude ou en apportant un savoir-faire et du matériel;

S (III) Formation directe : le projet assure une formation que ce soit dans la sous-région ou en dehors de celle-ci;

S (IV) Projet pilote : le projet consiste à établir une installation pilote de production afin d'étudier la viabilité technique et/ou économique de l'activité envisagée;

S (V) Activité expérimentale : le projet consiste en expériences au niveau du laboratoire afin d'étudier la viabilité d'un processus industriel.

Annexe 3

AVANT-PROJET

Programme pour la deuxième Décennie du développement industriel
de l'Afrique (IDDA) pour la sous-région de l'Afrique de l'Est
et de l'Afrique australe

INTRODUCTION

- I. EVALUATION DE LA COOPERATION INDUSTRIELLE SOUS-REGIONALE AU COURS DE LA PREMIERE IDDA
 - A. Concepts, principes et stratégies de la première IDDA
 - B. Domaines prioritaires :
 - Industries motrices
 - Stratégies et politiques
 - C. Résultats et obstacles
 - D. Relations avec la deuxième IDDA
- II. PROGRAMME SOUS-REGIONAL DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL POUR LA DEUXIEME IDDA
 - A. Situation du développement industriel dans la sous-région : analyse de questions d'importance sectorielle et sous-sectorielle
 - B. Objectifs
 - C. Stratégies et politiques
 - D. Programmes et projets prioritaires et domaines de coopération :
 - L'approche-programme
 - Critères pour l'identification et la sélection de projets
 - E. Domaines d'appui et principaux facteurs de production
 - Dotation en ressources, financement, technologie, services de base, transports et communications, infrastructure institutionnelle
- III. MODALITES D'EXECUTION, DE CONTROLE ET D'EVALUATION
 - A. Promotion des investissements et mobilisation de ressources financières
 - Promotion des investissements
 - Coopération technique
 - B. Coordination entre les organisations intergouvernementales
 - C. Coordination des programmes nationaux et sous-régionaux

D. Création d'un environnement propice aux investissements et au développement industriels

- Mesures et réformes gouvernementales
- Participation du secteur privé

E. Mécanismes de contrôle, de suivi et d'information

F. Rôle des organisations internationales

Remarques finales

LISTE DE PROJETS PRIORITAIRES

PRIORITE A

Numéro	Projet	Pays/ Organisations	Date	Etat d'avan- cement	Secteur
1.	Fabrication de moteurs diesel pour tracteurs, camions et cars	Zimbabwe	1983	B	ENG
2.	6 6. (8) Fabrication de moteurs électriques	Zambie	1983	B	ENG
3.	Fabrication de transformateurs	Zambie	1983	B	ENG
4.	Usine d'engrais phosphatés	Ouganda	1983	B	CHEM
5.	Production de soude caustique	Kenya/Inde	1983	B	CHEM
6.	Usine de fabrication de chlore-alcali et de chlorure de polyvinyle	Zimbabwe	1988	C	CHEM
7.	Projet de fabrication de verre à vitres de Mbagala	Tanzanie	1988	C	CHEM
8.	Installation de mélange et de conditionnement des ciments (et extension de la ligne ferroviaire existante)	Lesotho	1988	B	BUIL
9.	Production d'huile comestible	Lesotho	1988	B	AGRO
10.	Développement de la production actuelle de pompes pour l'irrigation et la distribution d'eau dans les zones rurales	SWA/ZIM	1991	B	ENG
11.	Assistance à l'Organisation régionale africaine de normalisation et à l'Institut supérieur africain de formation et de recherche techniques	ORAN/AIHTTR/ CEA/OUA/ONUDI	1983	C	IB
12.	Inventaire des moyens de formation de la sous-région	SADCC	1983	C	DS
13.	Formation de personnel technique et de personnel de gestion	SADCC	1983	C	DT
14.	Développement de l'initiative privée locale (Annuaire des profils de petits projets industriels)	CEA/ONUDI/OUA	1983	C	DS
15.	Transformation du Kenya Textile Training Institute (KITI) en un centre de formation sous-régional	Kenya	1988	C	IB
16.	Institut tanzanien de technologie du cuir	Tanzanie	1988	C	IB
17.	Renforcement de l'Institut de technologie du ciment	Tanzanie	1988	C	IB
18.	Création d'installations de fabrication pilote et de démonstration à la TEMDO	Tanzanie	1988	C	P
19.	Programme de normalisation, de contrôle de la qualité et de métrologie dans les pays de la COI	COI		A	IB
20.	Agrandissement d'un centre de formation et de recherche sur les ressources marines	COI/SOUS-REGION		C	IB
21.	AGR/323/08 Création de l'Institut du cuir et des articles en cuir	ZEP/Ethiopie		C	AGRO/08

Numéro	Projet	Pays/ Organisations	Date	Etat d'avan- cement	Secteur
22.	BLD/369/01 Modernisation et rationalisation de cimenteries (deuxième phase)	ZEP		C	BLD/01
23.	ENG/380/01 Création d'un réseau de démonstration CAO/FAO	ZEP/ETH/KEN/ MAW/TAN		B	ENG/01
24.	ENG/381/07 Réévaluation et mise à jour d'une étude de faisabilité sur la création d'une usine de produits en cuivre pour le marché de la ZEP	ZEP			
25.	ENG/384/02 Programme de la ZEP pour la fabrication de pièces détachées	ZEP/KEN/MAW/ MAU/SOM/TAN/ UGA/ZAM/ZIM		C	ENG/02
26.	ENV/300/04 Installation pilote de traitement à petite échelle des eaux usées de l'industrie	ZEP		C	ENV/04
27.	HRD/300/06 Création d'une main-d'oeuvre capable de déterminer, de formuler, d'examiner, de contrôler et d'évaluer des projets industriels	ZEP/Zimbabwe		C	HRS/06
28.	HRD/311/13 Centre de formation pour l'industrie sucrière	ZEP/Maurice		C	AGRO/01
29.	HRD/311/14 Formation d'instructeurs spécialistes des tests et du contrôle de la qualité dans l'industrie alimentaire	ZEP/MAURICE		c	AGRO/02
30.	HRD/320/17 Formation et mise au point d'un programme de système de gestion intégré (production et technologie) dans l'industrie textile	ZEP/Kenya		C	AGRO/07
31.	HRD/353/18 Mise en valeur des ressources humaines pour l'industrie pétrolière	ZEP			
32.	IND/300/03 Assistance aux Etats membres de la ZEP pour la mise en oeuvre de systèmes de normalisation et de contrôle de la qualité	LES/SWA/RWA/ SOM/DJI/COM			HRS/03
33.	IND/300/11 Coopération sous-régionale pour la promotion de la petite et moyenne industrie				HRS/11
34.	IND/300/19 Système d'informations industrielles	ZEP			
35.	IND/300/21 Capacité de programmation d'un développement industriel intégré à long terme	ZEP			
36.	IND/810/18 Promotion de projets d'investissements industriels dans le cadre de forums sur les investissements	ZEP			
37.	IND/810/20 Rationalisation et harmonisation de codes d'investissement	ZEP			
38.	MET/370/01 Création du Centre de technologie métallurgique de la ZEP	ZEP			MET/01
39.	MET/371/02 Rationalisation et modernisation d'usines sidérurgiques/usines de laminage	ZEP			MET/02

Numéro	Projet	Pays/ Organisations	Date	Etat d'avan- cement	Secteur
40.	Matériel roulant, matériel de levage, produits hydromécaniques et métallomécaniques	Mozambique		A	OS
41.	Organisation des industries salicoles	Mozambique		B	OS
42.	Tannerie	Djibouti		B	OS
43.	Centre d'études techniques et d'outillage	Ethiopie		A	IB
44.	Amélioration et diversification des produits de ZISCOSTEEL	Zimbabwe	1983	B	MET
45.	Potasse d'Ethiopie	Ethiopie/Libye	1983	B	CHEM
46.	Production d'engrais phosphatés	Burundi		C	CHEM
47.	Production de verre à vitres	Madagascar	1983	B	CHEM
48.	Création d'une usine sidérurgique intégrée	Madagascar	1988	B	MET
49.	Construction d'usines multinationales de fer spongieux dans les pays de la ZEP	MOZ/TAN/UGA/ZAM	1988	B	MET
50.	Construction de véhicules bon marché	Ethiopie	1988	C	ENG
51.	Création d'une usine de raffinage et d'emballage du sel	Somalie	1988	C	CHEM
52.	Modernisation de l'usine d'engrais (urée)	Somalie	1988	B	CHEM
53.	Fabrication de noir de carbone	Kenya	1988	C	CHEM
54.	Modernisation d'une usine d'oxychlorure de cuivre	Zambie	1988	B	CHEM
55.	Modernisation d'une usine d'oxychlorure de cuivre	Zimbabwe	1988	B	CHEM
56.	Produits pour tannage au chrome	Zimbabwe	1988	B	CHEM
57.	Production de ciment pour les pays insulaires de l'océan Indien	Madagascar/COI	1988	B	BUIL
58.	Création d'une coentreprise pour le montage de bicyclettes	SWA/MOZ	1991	B	ENG
59.	Agrandissement d'une usine de produits pharmaceutiques au Lesotho	Lesotho/ZEP	1991	B	CHEM
60.	Amélioration et développement de l'industrie du ciment	SADCC	1983	C	IB
61.	Transformation de l' <u>Ethiopian Management Institute</u> en un centre sous-régional	Ethiopie	1988	C	IB
62.	Transformation du <u>Management Training and Advisory Centre (MTAC)</u> en un centre sous-régional	Ouganda	1988	C	IB
63.	Création d'un institut sous-régional du ciment au siège de la cimenterie Murgher	Ethiopie	1988	C	IB

Numéro	Projet	Pays/ Organisations	Date	Etat d'avan- cement	Secteur
64.	Transformation du <u>Mogadishu Industrial Vocational Training Centre</u> (IVTC) en un centre sous-régional	Somalie	1988	C	IB
65.	Promotion de la production de pièces détachées dans les pays de la ZEP	KEN/TAN/ZIM	1988	C	IB
66.	AGR/321/05 Usine de fabrication de couvertures au Lesotho				AGRO/05
67.	BLD/369/03 Prospection de matières premières pour la création d'une industrie de matériaux réfractaires				
68.	CHE/352/02 Création d'une industrie d'huiles essentielles				CHEM/02
69.	ENG/381/04 Unité de fabrication d'ouvrages en métal pour l'industrie du bâtiment				ENG/04
70.	ENG/382/03 Etude de faisabilité sur l'accroissement et le développement de la production de machines-outils				ENG/03
71.	ENG/384/08 Etude de faisabilité sur la création d'une industrie automobile				
72.	Création d'un centre de traitement du bois	Mozambique		B	DS
73.	Assistance à la Division de coordination pour l'industrie et le commerce de la SADCC	SADCC		A	IB
74.	Normalisation et contrôle de la qualité	SADCC		A	IB
75.	Etudes techniques et mise au point de produits	SADCC		A	DS
76.	Création d'un centre pour l'échange d'informations	SADCC		A	IB
77.	Création de petites/moyennes industries (étude/atelier)	SADCC		B	DS
78.	Recherche-développement (étude)	SADCC		A	DS
79.	Gestion et formation professionnelle	SADCC		B	DT
80.	Etude sur l'amélioration du climat d'investissement	SADCC		B	DS
81.	Système de mesures commerciales directes, comprenant notamment des accords commerciaux bilatéraux	SADCC		B	DS
82.	Etude sur le système généralisé de préférence	SADCC		A	DS
83.	Annuaire du commerce	SADCC		B	DS
84.	Participation d'entreprises de la SADCC à des projets de la SADCC	SADCC		B	DS
85.	Echange d'informations et renforcement des mécanismes de coordination	COI		B	IB